

## **Rapport du Président**

Commission permanente du  
lundi 31 mai 2021  
N° CP-2021-6-3-10

### **3<sup>ème</sup> Commission**

Commission de l'attractivité économique et de la transition énergétique et écologique

#### **Service instructeur**

Service de l'agriculture, du foncier et des forêts

#### **Service consulté**

### **ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À ATMO GRAND EST ET AUTRES SUBVENTIONS**

Résumé : La Collectivité européenne d'Alsace et l'association Atmo Grand Est ont développé un partenariat axé sur les échanges de données, notamment en matière de trafic automobile et de qualité de l'air extérieur mais également sur des investigations à titre de test concernant la qualité de l'air intérieur dans certains collèges.

Il est proposé d'approuver la convention financière 2021 et d'attribuer une subvention de fonctionnement à hauteur de 30 000 € à l'association Atmo Grand Est.

Il est en outre proposé d'accorder une subvention de 10 000 € à BadenCampus afin de poursuivre la dynamique engagée lors des éditions de « Ca turbine » et soutenir cette structure pour la réalisation de projets alliant environnement, relations transfrontalières, et accompagnement de starts-up.

Par ailleurs, les Départements alsaciens ont décidé de soutenir l'association TRION-climate au travers d'une convention de financement. Il est proposé d'accorder une subvention de 1 000 € à l'association TRION-climate pour ses actions relatives à la transition énergétique pour la période du 1er janvier 2021 au 30 juin 2021.

## **Atmo Grand Est**

L'association Atmo Grand Est, née de la fusion de l'ASPA Alsace, Air Lorraine et Atmo Champagne Ardennes en 2016, est agréée par le Ministère de l'environnement et du développement durable pour surveiller la qualité de l'air ; elle a par ailleurs comme mission d'accompagner les acteurs, de communiquer pour informer et sensibiliser les citoyens, les médias et les autorités, et évaluer les expositions des populations et des écosystèmes.

L'association dispose d'une expertise reconnue dans les problématiques de qualité de l'air, et de santé environnementale.

Elle conduit un programme régional de surveillance et de qualité de l'air qui couvre la période 2017 – 2021 et qui s'articule autour de cinq axes majeurs :

- Répondre aux besoins d'observation de l'atmosphère : qualité de l'air extérieur et intérieur, émission de gaz à effet de serre, consommation et production d'énergie ;
- Déployer l'expertise et les outils au service de l'action : accompagnement pour la mise en œuvre des outils de planification visant à l'amélioration de la qualité de l'air et de l'atmosphère ;
- S'engager sur les thématiques émergentes : la surveillance des odeurs, pesticides, et nanoparticules ;
- Développer une mobilisation communicante et innovante, visant à la fois les collectivités, les professionnels, la population, et en particulier les personnes les plus fragiles ;
- Favoriser les partenariats locaux, transfrontaliers et internationaux.

Le Département du Bas-Rhin avait développé de longue date un partenariat dans un premier temps avec l'ASPA et, depuis 2016, avec Atmo Grand Est. Dans le cadre de ses compétences en matière de mobilités, des enjeux de qualité de l'air intérieur dans les bâtiments accueillant du public et de ses actions visant à contribuer à la transition énergétique, la CeA est intéressée plus particulièrement par les problématiques de qualité de l'air et de trafic routier, de qualité de l'air intérieur dans les bâtiments publics, de transition énergétique et d'émissions de gaz à effet de serre.

Pour 2021, il est proposé d'axer plus particulièrement ce partenariat sur :

- Les échanges de données : la CeA tient à disposition de Atmo Grand Est les données concernant le trafic routier et bénéficiera en retour des informations concernant les émissions de polluants et de gaz à effet de serre sur le territoire alsacien ;
- La réalisation de diagnostics et de mesures de qualité de l'air intérieur à titre d'acquisition de références sur des collèges de la CeA ;
- La mise en œuvre d'actions de sensibilisation à la qualité générale de l'air à destination des élus, des agents, des collégiens, du grand public, selon des modalités à convenir.

Dans le cadre de ce partenariat, il est proposé d'accorder une subvention de 30 000 € à Atmo Grand Est pour l'année 2021. Les crédits nécessaires seront prélevés sur l'opération P2290004 - chapitre 65 – nature 65748 – fonction 54.

La Commission de l'attractivité économique et de la transition écologique et énergétique, réunie le 10 mai 2021, a émis un avis favorable sur cette proposition.

## **BadenCampus**

En tant que plateforme d'innovation, BadenCampus met en relation des start-ups, des entreprises de taille moyenne, des communes, des talents et des institutions de formation ou scientifiques. Au travers d'une culture partagée, dans un environnement de travail

inspirant, des solutions innovantes sont créées pour les entreprises et la société, sur la base des nouvelles technologies.

BadenCampus est une filiale de BADENOVA AG (environ 1500 personnes- territoire du Bade-Wurtemberg), distributeur énergétique détenu par les collectivités allemandes et THUGA (actionnaire principal, le plus grand réseau coopératif de fournisseurs de services municipaux d'énergie et d'eau en Allemagne), et au service du bassin de vie. BadenCampus est implanté à BREISACH et est également financé par la Ville de BREISACH.

Lors des éditions « Ca turbine » 2018 et 2019 précédentes, des liens forts ont été établis avec l'Allemagne, et particulièrement avec BADENOVA et les villes allemandes de BREISACH et FREIBURG. BadenCampus s'est rapidement imposé pour être un lieu permettant d'accueillir « le chalet des talents », réunissant en 2019 des jeunes français et allemands pendant un Week - End sur des thématiques de développement durable. A titre d'exemple, un des jeunes participants au Chalet des talents a bénéficié d'un accompagnement par BadenCampus.

Dans le cadre des actions à venir avec BadenCampus, les projets suivants sont envisagés :

- organisation et mise en place de «Start-up Lab» ou d'un événement comparable (dans le BadenCampus ou virtuellement) en lien avec la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) ;
- implication de la CeA dans des événements transfrontaliers pour les personnes intéressées par la création d'une entreprise et les événements de réseautage.

Aussi, afin de poursuivre la dynamique entamée, il est proposé de verser une subvention de fonctionnement de 10 000 € à BadenCampus et de mettre à l'étude les possibilités de partenariat pour les années à venir dans un axe alliant environnement, relations transfrontalières, et soutien aux starts-up.

### **Trion-climate**

Fondée en 2015, TRION-climate a été chargée de la mise en œuvre de la stratégie sur le climat et l'énergie de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur. Une convention de financement garantit un soutien trinational et un financement de base pour l'association.

Les Départements alsaciens ont décidé dans leurs délibérations des Commissions permanentes n° CP/2017/449 du 26 octobre 2017 pour le Bas-Rhin et n°CP-2018-10-6-5 du 16 novembre 2018 pour le Haut-Rhin de soutenir l'association TRION-climate au travers d'une convention de financement allant de janvier 2018 à fin juin 2021. Cette convention prévoit le versement d'une subvention de 1 000 pour la période du 1er janvier 2021 au 30 juin 2021. Il est donc proposé d'accorder une subvention de 1 000 € à l'association TRION-climate pour ses actions relatives à la transition énergétique

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 30 000 € à Atmo Grand Est pour l'année 2021, les crédits seront à prélever sur l'Opération P229O004 – chapitre 65 – nature 65748 – fonction 54,
- d'approuver les termes du projet de convention afférente à conclure entre la Collectivité européenne d'Alsace et Atmo Grand Est, jointe en annexe au présent rapport,
- de m'autoriser à signer la convention précitée.

- d'attribuer une subvention de 10 000 € à BadenCampus, prélevée sur le programme P2290008 chapitre 65 nature 65748 - fonction 758, paiement en une fois,
- d'attribuer une subvention de 1 000 € à l'association TRION-climate pour la période du 1er janvier 2021 au 30 juin 2021, prélevée sur le programme P2290008 chapitre 65 nature 65748 - fonction 758, paiement en une fois

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY